



DT – OPS
Case postale 22
1211 Genève 8

Monsieur Christian Goumaz
Secrétaire général
Département du territoire
Rue de l'Hôtel-de-Ville 14
1204 Genève

N/réf. YO/PM/SG
V/réf. CG/ICO/CMe

Genève, le 21 février 2025

Commission des monuments, de la nature et des sites (CMNS)

Rapport d'activité mandature 2024–2029

1^{re} année

(1^{er} février 2024 – 31 janvier 2025)

I. Bases légales de la commission

- Article 1 alinéa 1, de la loi sur les commissions officielles, du 18 septembre 2009 (LCOF, A 2 20) ;
- Article 5 lettre m du règlement sur les commissions officielles, du 10 mars 2010 (RCOF, A 2 20.01) ;
- Articles 46 à 49 de la loi sur la protection des monuments, de la nature et des sites, du 4 juin 1976 (LPMNS, L 4 05) ;
- Articles 3 à 5 du règlement d'application de la loi sur la protection des monuments, de la nature et des sites, du 29 mars 2023 (RPMNS, L 4 05.01) ;
- Arrêtés du Conseil d'Etat relatif à la nomination des membres de la Commission des monuments, de la nature et des sites du 17 janvier 26 juin et 2 octobre 2024 ;
- Arrêté du Conseil d'Etat approuvant la désignation de la présidence de la Commission des monuments, de la nature et des sites pour l'année 2024 du 28 février 2024 ;
- Article 4 de la loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire du 4 juin 1987 (LaLAT, L 1 30) ;
- Articles 2 et 4 de la loi sur les commissions d'urbanisme et d'architecture du 24 février 1961 (LCUA, L 1 55) ;
- Articles 6A, 7, 10, 15, 39 et 42C de la loi sur la protection des monuments, de la nature et des sites, du 4 juin 1976 (LPMNS, L 4 05) ;
- Article 13 de la loi sur la protection générale des rives du lac du 4 décembre 1992 (LPRLac, L 4 10) ;
- Articles 10, 12D, 15, 23, 27, 37, 85, 93, 93A, 96, 98, 99, 101, 103, 105 et 106 de la loi sur les constructions et les installations diverses du 14 avril 1988 (LCI, L 5 05).

II. Compétences de la commission

La Commission a pour mission d'émettre des préavis consultatifs sur des dossiers de DD (demande d'autorisation de construire définitive), concernant les zones protégées du Canton selon la LPMNS et les lois ci-dessus rappelées.

La CMNS préavise également des demandes de classement, des demandes d'inscription à l'inventaire, des plans de site, des PDCOM (Plans Directeurs Communaux) et des procédés de réclames situés dans le plan de site de la rade.

La CMNS est représentée pour des auditions auprès des commissions des pétitions cantonale ou communale et également auprès du Tribunal administratif de première instance (TAPI). La CMNS est également représentée au sein des Commissions d'architecture (CA), d'urbanisme (CU), d'aménagement du territoire (CAT) et la Commission consultative pour les questions énergétiques (CCQE).

La CMNS rédige également des recommandations pour l'établissement de guides pratiques ou fiches conseils. En vue de la préparation des dossiers de demandes d'autorisation de construire, ils permettent d'orienter et d'informer les propriétaires et leurs mandataires, dans le respect des lois en vigueur et des bonnes pratiques relatives aux bâtiments et sites protégés.

Composition de la Commission de février 2024 à janvier 2025

La présidence a été assurée par M. Yves OMARINI ;

La vice-présidence a été assurée par Mme Pauline NERFIN.

Membres de la Commission :

Mmes Geneviève ARNOLD ; Babina CHAILLOT-CALAME ; Pauline NERFIN ; Charlotte NIERLE ; Franziska PILLY SCHLUEP ; Elise RIEDO ; Aude SCHWARZ ;

MM. Bertrand von ARX ; Eric BERTINAT ; Jacques BUGNA ; Gérald BUTTY ; Philippe CONVERCEY ; Matthieu de la CORBIERE ; François COURVOISIER ; Philippe MEYER DE STADELHOFEN ; Yves OMARINI ; Rafael SALA BUFILL ; Philippe TAGLIABUE ; Pierre TOURVIEILLE de LABROUHE.

Suppléants :

Mme Ana-Inès PEPERMANS ; MM. Jean-Marc COMTE ; Pierre-Alain FORMICA.

Membres démissionnaires :

Mme Anne Laure PULFER AEBI ; MM. Conrad CREFFIELD, Yves NIEDEGGER.

Il est à noter que le Mouvement Citoyen Genevois n'a pas proposé de candidature. L'association des communes genevoises et Pro Natura n'ont pas proposé de remplaçants pour les sièges devenus vacants.

III. Activités de la commission

Pour examiner les dossiers de demande d'autorisation de construire définitive (DD), la Commission est organisée en trois sous-commissions qui se réunissent alternativement le mardi tous les 15 jours, la CMNS 1 le matin, la CMNS 2 l'après-midi et étude d'aménagement (EA) l'après-midi. Les AUDITIONS 1 et 2 sont planifiées une fois par mois.

Sous-commissions CMNS 1, 2 et Auditions

Chaque sous-commission comprend une dizaine de délégués, y compris les membres de droit, représentant les architectes, les architectes-paysagistes, les historiens, les représentants des partis et ceux des associations de protection du patrimoine, de la nature et de la société civile. Les dossiers sont présentés par l'un ou l'une des collaborateurs et collaboratrices du service des monuments et des sites (SMS) d'une part et du service de l'inventaire des monuments d'art et d'histoire (IMAH) d'autre part

Au total, 86 séances ont eu lieu entre février 2024 et janvier 2025, avec 22 séances et 0 annulée pour la CMNS 1, 19 séances et 1 annulée pour la CMNS 2, 18 séances et 4 annulées pour le Groupe Études Aménagements, 6 séances et 0 annulée pour l'audition 1, 4 séances et 2 annulées pour l'audition 2, 12 plénières, ainsi que 5 séances pour la CMNS E (été).

Ce sont 482 dossiers qui ont été préavisés en sous-commission, 169 dossiers en CMNS 1, 146 en CMNS 2, 90 en EA, 27 en audition et 44 sous-commissions d'été.

Nous constatons une diminution de 34 % de dossier préavisés par rapport à 2023. Le taux moyen de présence annuel en commission est de 54 %.

A la demande d'une sous-commission, il peut arriver qu'un dossier revêtant une importance particulière soit repris et traité en séance plénière. Cela a été le cas cette année pour deux dossiers :

- Le projet de démolition et reconstruction d'un bâtiment dans le périmètre protégé du Règlement spécial Mont-Blanc / Cornavin – rue de Chantepoulet 6, Cornavin
- La construction d'une habitation en deuxième front, route de Chevrier 32B à Choulex.

Les 10 séances d'audition des deux sous-commissions 1 et 2, ont été occupées par 7 présentations de projet réparties en 4 séances de consultation.

1. Construction de 7 ensembles de logements et transformation, Route de Peney-Dessus, Satigny.
2. Transformation d'une grange, chemin du Pont-de-Ville 18, Chêne-Bougeries
3. Surélévation, rue des Bains 17, boulevard Carl-Vogt 60, Plainpalais
4. Rénovation patrimoniale des Phares de la rade, Eaux-Vives et Pâquis
5. Transformations intérieures et extérieures du bâtiment d'art contemporain, rue Gourgas 7, Plainpalais
6. Éclairage extérieur Cathédrale Saint Pierre, Genève Cité
7. Rénovation de l'école des Charmilles, Genève, Petit-Saconnex

Les séances restantes ont été dédiées au traitement de dossiers urgents ou en retard.

Sous-commission études d'aménagement (EA)

Pour examiner les plans de sites, plans localisés de quartier (PLQ), plans directeurs communaux (PDCom), plans directeurs de quartier (PDQ), modifications des limites de zone (MZ), une séance de la sous-commission études d'aménagement a lieu chaque mois. De février 2024 à janvier 2025, 90 dossiers ont été préavisés. S'agissant de dossiers d'une certaine ampleur et importance, il peut arriver que le groupe EA demande à ce qu'ils soient présentés en séance plénière pour validation par la CMNS.

Ce groupe a pris une importance considérable durant la dernière législature. Cela témoigne de la nécessité d'une prise en compte de la question patrimoniale à une échelle plus large que celle de l'objet bâti, et ceci en amont des autorisations de construire. La thématique du paysage, aussi bien en milieu urbain (dans la rade et sur les rives du lac notamment) que dans les villages protégés et en zone agricole, est toujours plus présente dans les dossiers. Prérrogative importante de la CMNS, la lecture des dossiers par le paysage implique une vision culturelle et esthétique des projets dans leur contexte élargi, et une approche par la nature et les conditions de sa préservation. Ainsi une attention soutenue a été portée au végétal dans les projets analysés, existants ou projetés, des conditions de sa conservation et de son développement (qualité des sols, gestion des eaux, espace disponible, etc.), mais aussi plus largement aux enjeux en matière de biodiversité et de climat.

Sous-commission information (SCI)

La mission principale de cette sous-commission instituée sur demande du magistrat au début de la législature précédente est l'élaboration de fiches de bonnes pratiques.

Le travail de cette année s'est porté principalement sur les thèmes et la préparation des fiches suivantes :

- L'intervention et la transformation énergétique des bâtiments protégés ou en zone protégée
- La révision et la fusion de deux fiches des rives du lac
- L'intervention sur les ouvrages de franchissement (ponts, passerelles, tunnels)

Ce travail se fait en collaboration avec le service SMS.

Séances plénières

Chaque dernier mercredi matin du mois, une séance plénière a lieu, réunissant les délégués et la direction de l'office du patrimoine et des sites (OPS) et du service des monuments et des sites (SMS). Les sujets suivants ont été abordés lors des plénières.

Présentations :

Créer une culture partagée, exemples types

Présentation d'un projet sur un bâtiment inscrit à l'inventaire
par Rafael Sala Buffil et l'architecte-conservateur chargé du dossier

Présentation d'un projet sur un bâtiment faisant partie d'un ensemble fin XIXe début XXe siècle

par Pauline Nerfin et l'architecte-conservateur chargé du dossier

Présentation d'un projet de bâtiment situé dans les rives du lac
par Jean-Marc Comte et l'architecte-conservateur chargé du dossier

Présentation d'un projet d'une construction neuve en zone 4b protégée
par Yves Omarini

Qualification de l'atteinte ISOS dans les préavis CMNS

par Isabelle Claden, déléguée territoire et patrimoine

Recensement architectural du canton de Genève (RAC)

par Matthieu de le Corbière, directeur du service de l'inventaire des monuments d'art et d'histoire (OPS)

Office cantonal de l'agriculture et de la nature

présentation du volet « nature » incluant le nouvel organigramme OCAN et les évolutions de la commission consultative de la biodiversité (CCDB)
par Bertrand von Arx, directeur biodiversité, conservateur cantonal de la nature et du paysage (OCAN)

Construction bas carbone et articles 117 et 118 LCI : enjeux, mise en œuvre et projet de règlement d'application

par Francesco della Casa, architecte cantonal et Marie Savary, juriste à l'OCEN

Vision territoriale transfrontalière

par Mathieu Petite, chef de projet OU et Isabelle Claden, déléguée patrimoine et territoire, OU-OPS

Mise sous protection et chantiers majeurs 2023

par Babina Chaillot-Calame, conservatrice cantonale des monuments, office cantonale du patrimoine et des sites et Nadine Doublier, coordinatrice mesures de protection (IMAH)

Consultation avant publication de nouveaux guides pratiques

présentation du guide pour l'amélioration de la sécurité anti-incendie des portes palières avec une valeur patrimoniale et Présentation du guide pratique pour l'amélioration énergétique des devantures métalliques
par Patrick Mollard, directeur du service cantonal des monuments et des sites (SMS) et Noémie Sakkal, directrice adjointe du SMS

Modification art. 3 et 247 RCI et 17 RACI

par Alain Mathez, attaché de direction OAC

Plan biodiversité 2 et PL transition écologique – infrastructure écologique

par Bertrand von Arx, directeur biodiversité, conservateur cantonal de la nature et du paysage (OCAN) et Émilie Yakoubian, adjointe scientifique (OCAN)

Chantier rénovation Mont-Blanc Centre, cinéma Plaza

par Babina Chaillot-Calame, conservatrice cantonale des monuments, office cantonale du patrimoine et des sites

Directive « Les ouvrages d'art en qualité de biens culturels »

par Damien DREIER, directeur, Structurame SA

Présentation de l'IVS à la commission cantonale genevoise

par Erika FLÜCKIGER STREBEL, spécialiste en voies de communications historiques (Office fédéral des routes OFROU) , Sandro BENEDETTI, Directeur associé, Impact SA

en présence de Christian GORCE, directeur général de l'office cantonal du génie civil (OCGC) et ingénieur cantonal et Serge BULLIARD, chef du service des routes, OCGC

Présentation de l'IFP à la commission cantonale genevoise

par Thomas KUSKE, co-chef de section gestion du paysage, office fédéral de l'environnement (OFEV)

en présence de Bertrand von ARX, conservateur cantonal de la nature et du paysage, office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN) et Patrik FOUVY, directeur de la biodiversité et des forêts, OCAN

Projet de loi 13532 modifiant la loi sur la protection des monuments, de la nature et des sites (pour mettre fin aux diktats de la CMNS)

par Pierre Alain Girard, directeur général, OPS

Révision des commissions consultatives en matière de construction et d'aménagement du territoire

Présentation et discussion Monsieur Pierre Alain Girard, directeur général, OPS Madame Saskia Dufresne, directrice générale, OAC Madame Ariane Widmer, urbaniste cantonale, OU Monsieur Éric Maria, président de la Fédération des associations d'architectes et d'ingénieurs de Genève (FAI) Monsieur Carmelo Stendardo, représentant du groupe de travail FAI Monsieur Olivier Mesple, représentant du groupe de travail FAI

Signalétique des monuments patrimoniaux

par Matthieu de la Corbière, directeur du service de l'inventaire des monuments d'art et d'histoire (IMAH), OPS

Guide pratique, point de situation sur la fiche 4bp

par Noémie Sakkal, directrice adjointe du SMS

Restauration du plafond peint découvert rue de l'Hôtel-de-Ville 3

Visite guidée dans le local de restauration, rue David-DUFOUR 5, par Babina Chaillot-Calame, conservatrice cantonale des monuments, OPS, Roberta Zaccara, architecte-conservatrice au SMS et l'Atelier Saint-Dismas SA

Autres travaux et activités de la plénière de la CMNS :

La CMNS a siégé « hors des murs » à deux reprises :

Visite du Domaine de Grand'Cour à Satigny par M. Pellegrin

Bilan 2023 du service d'archéologie par Nathan Badoud, archéologue cantonal. Fouille archéologique de Peissy par Isabelle Plan, archéologue et Gionata Consagra, archéologue

Visite conjointe avec la CA du plan de site en cours de la Tourelle au Petit-Saconnex

par Christian Bischoff, historien, Alois Scherrer, architecte, représentant du maître d'ouvrage, UBS Fund Management (Switzerland) SA, Petra Stump-Lys, membre de la direction suisse romande, Itten+Brechbühl SA et Adrien Bolevy, chef de projet, Steiner Construction SA

Audition :

La CMNS a été auditionnée par la Commission de l'énergie du Grand Conseil dans le cadre de, l'initiative populaire cantonale IN 191 « pour une transition rapide vers le solaire à Genève », du PL 13397 modifiant la loi sur l'énergie (L 2 30) « dynamisons la production d'énergies renouvelables », ainsi que du PL 13397 modifiant la loi sur l'énergie (L 2 30) « simplifions l'installation de pompes à chaleur ». La CMNS était représentée par Yves OMARINI, président et Rafael SALA BUFILL président de la sous-commission CMNS 2

Procédures de classement acceptées :

- Genève-Plainpalais, ch. Des Crêts- de-Champel 10, chalet et ferme Tavan
- Collonge-Bellerive, ch. du Milieu 27, chalet Masséna (André Masséna, prince d'Essling)

IV. Secrétariat de la commission

Le secrétariat de la Commission est assuré par le service des monuments et des sites, de l'office du patrimoine et des sites.

Le secrétariat effectue les missions suivantes :

- Organisation des séances et transmission des ordres du jour ;
- Examen préalable de dossiers soumis à la commission, présentation, rédaction des projets de préavis et suivi des conditions fixées dans les préavis ;
- Prise des procès-verbaux des séances plénières, établissement et transmission des préavis émis par la Commission ;
- Suivi administratif général.

V. Frais de la commission

A. Jetons de présence pour tâches ordinaires (art. 24 RCOF)

128 100,00 francs

B. Jetons de présence pour tâches extraordinaires (art. 25 RCOF)

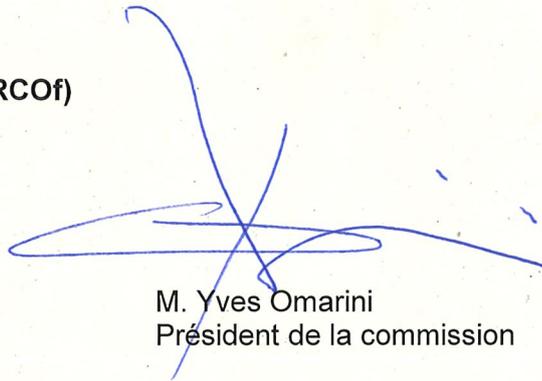
11 293,75 francs

C. Corrections d'examens écrits et examens oraux (art. 26 RCOF)

Néant.

D. Remboursement de frais (art. 28 RCOF)

Néant.

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

M. Yves Omarini
Président de la commission